

5.—Équipement des six principaux ports, 31 décembre 1956

NOTA.—L'équipement de ces ports relève du Conseil des ports nationaux ou autres organismes.

Détails	Halifax	Saint-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Vancouver
Profondeur minimum du chenal d'approche..... pieds	51	30	35	35	35	40
Voie ferrée..... milles	31	63	23	5	62	75
Môles, quais, jetées, etc.... nombre	88	32	41	19	113	102
Longueur de mouillage..... pieds	35,445	18,710	33,650	8,690	53,850	31,440
Hangars de transit..... pi. car.	1,401,942	1,000,000	659,600	255,840	2,564,467	1,450,600
Entrepôts frigorifiques..... pi. cu.	1,719,000	820,000	500,000	—	2,909,200	3,031,417
Élévateurs à grains						
Capacité..... boiss.	4,152,500	3,000,000	4,000,000	7,500,000 ¹	15,162,000	21,000,000
Capacité de chargement boiss. p. h.	90,000	150,000	90,000	40,000	500,000	320,000
Grues flottantes (capacité).. tonnes	80	65	75	—	75	85
Entrepôts à charbon..... “	57,400	—	215,000	300,000	1,340,000	—
Réservoirs à pétrole..... gallons	175,344,865	27,000,000	130,826,000	1,410,000	1,059,750,000	234,589,277

¹ Comprend un dépôt à grains de 3 millions de boisseaux relié à l'élévateur.

Conseil des ports nationaux.—Le Conseil des ports nationaux, société de la Couronne établie en 1936, s'occupe de l'administration et de l'exploitation des installations suivantes: aménagements portuaires tels que les quais et jetées, hangars de transit, élévateurs à grains, entrepôts frigorifiques, terminus de voies ferrées, etc. dans les ports d'Halifax, Saint-Jean, Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Vancouver et Churchill; élévateurs à grains à Prescott et Port-Colborne; et le pont Jacques-Cartier à Montréal. Ces installations représentent des immobilisations d'environ 263 millions. Les revenus et frais d'exploitation de ces installations figurent au tableau 30, p. 890.

Trafic dans les ports.—Le mouvement du fret dans un grand port revêt diverses formes. Le fret océanique, c.-à-d. les marchandises chargées à bord ou déchargées des long-courriers, constitue souvent une part étonnamment faible du trafic global. D'ordinaire, le fret d'entrée et de sortie des caboteurs l'emporte en volume. Il y a ensuite le fret transitaire. Enfin, il y a le mouvement d'un endroit à un autre dans les limites du même port, mouvement considérable dans bien des cas. Il est impossible d'obtenir la statistique du fret global de tous les ports du Canada, dont plusieurs sont petits et ne disposent pas du personnel nécessaire à l'enregistrement détaillé du trafic. Le Conseil des ports nationaux dresse un rapport annuel des chargements et déchargements de ses huit ports. Six d'entre eux comptent parmi les principaux ports du Canada et les cargaisons particulières à chacun figurent au tableau 6. Les chiffres comprennent le fret côtier et international intérieur aussi bien que maritime; ils comprennent toutes les cargaisons embarquées ou débarquées au moyen des installations du Conseil ou aux docks et terminus privés de ces ports. Le mouvement dans le port même, le lest (non payant), le charbon de soute, les approvisionnements des navires, les matières postales et les bagages des voyageurs ne sont pas comptés.